



Cumul emploi CDI temps partiel et SASU TNS

Par **Fredh40**, le **16/08/2017** à **17:16**

Bonjour,

je suis actuellement salarié à temps partiel dans un cabinet comptable en tant que expert-comptable stagiaire.

parallèlement, je souhaite créer une SASU dans laquelle je ne serai pas salarié, mais grâce à laquelle je percevrai des dividendes.

Mon chiffre d'affaires concernerait l'aide à l'organisation administrative dans d'autres sociétés (je ne choisis pas le statut d'auto-entrepreneur car je vais très vite dépasser les seuils)

Puis-je cumuler ces deux fonctions ?, surtout avec mon statut d'expert-comptable stagiaire ?

Par **morobar**, le **16/08/2017** à **19:55**

Bonjour,

Votre statut de stagiaire peut comporter une clause de non concurrence, mais implique de facto une obligation de loyauté.

Il faut donc demander l'accord à l'employeur si vous voulez éviter toute controverse.

Par **Fredh40**, le **18/08/2017** à **17:17**

Bonjour,

merci pour votre réponse.

J'ai déjà l'accord écrit de mon cabinet comptable, sur des clients définis. Le problème c'est surtout que je dépasse les seuils pour être en autoentrepreneur et je ne savais pas si je pouvais être expert-comptable stagiaire et en plus être actionnaire unique d'une SAS avec rémunération que par dividendes.

bien à vous,
Frédéric.

Par **morobar**, le **18/08/2017** à **17:41**

Bonjour,
Rien ne s'oppose à travailler plus pour gagner plus.

Par **Fredh40**, le **30/08/2017** à **10:57**

Super,
merci beaucoup